

## Mouvement et Congés de formation professionnelle

### Liste d'aptitude PE :

3 places mais une seule demande. Une collègue accède donc au corps de PE par liste d'aptitude.

### Congés de formation professionnelle :

8 départs en formation pour l'année prochaine. 4 personnes qui effectuaient leur 4<sup>ème</sup> demande et 4 sur ancienneté ou niveau du dernier diplôme obtenu.

### PE stagiaires à la rentrée 2016 :

Les 90 collègues stagiaires attendus pour la rentrée 2016 devraient connaître leur affectation pour la rentrée avant la fin de l'année scolaire. A ce jour, les 60 supports à mi-temps qui doivent être prélevés sur les postes fractionnés du 2<sup>nd</sup> mouvement ne sont pas encore connus. Pour rappel : 30 postes ont déjà été réservés à la phase principale.

### Avis des commissions pour les postes à profil :

Des avis favorables, défavorables et des classements ont été prononcés. Si vous avez passé un entretien pour un poste

- de référent,
- de coordonnateur ULIS,
- de conseiller pédagogique,
- de coordonnateur SAPAD,
- de CP Arts visuels,
- de CP ASH,
- d'animateur numérique éducatif,
- d'enseignant CHAM

n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

### Maîtres surnuméraires :

La liste des postes de maîtres surnuméraires paraîtra après la CAPD du 11 mai. Surveillez-la sur le site de l'IA si vous souhaitez postuler sur un de ces postes. Ces postes continueront à être composés de deux mi-temps, ils ne sont pas compatibles avec le temps partiel.

### Mouvement :

#### 1<sup>er</sup> mouvement :

1182 collègues y ont participé :

- 422 ont eu un poste,
- 311 gardent leur affectation actuelle,
- 450 environ participeront à la 2<sup>nd</sup> phase du mouvement.

Tous les collègues directeurs qui ont été affectés par une mesure de carte scolaire retrouvent un poste au 1<sup>er</sup> mouvement (direction ou non).

La CAPD qui validera les résultats du 1<sup>er</sup> mouvement aura lieu le 11 mai prochain. D'ici là, des modifications peuvent intervenir. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : 0477330855.

Second mouvement :

Le second mouvement devrait débuter entre le 15 et le 20 juin.

Les fiches de vœux doivent être de retour à l'IA pour le 27 mai.

Le SE-Unsa organise des réunions d'informations le 11 mai dans plusieurs lieux du département et vous propose de prendre rendez-vous pour vous aider dans la rédaction de votre fiche de vœux. En savoir +

Maëlle LAURENT et Marion DURON-ANELLI